



Compte-rendu du Comité Social d'Administration Local du 2 avril 2024

A l'issue de la lecture des déclarations liminaires, dont la nôtre est reproduite ci-dessous, le Président a répondu qu'il avait conscience des difficultés de cette période particulière qu'est la campagne IR même s'il ne partage pas l'ensemble de notre analyse. Nous sommes revenus sur le pont du 10 mai. Il a regretté le manque d'harmonisation sur l'ensemble du territoire (une cinquantaine de directions seraient fermées) mais restera fidèle à la note de la DG. Il fait confiance aux chefs de services pour calibrer les équipes lors de cette journée particulière. Pour mémoire un préavis de grève sera déposé au niveau national pour cette journée.

- **Approbation du PV du CSAL n°5 du 17 octobre 2023 (pour avis).**

Le PV a été approuvé.

- **La campagne déclarative d'impôt sur le revenu 2024 (pour information).**

Pour notre département, la campagne couvrira la période du 11 avril au 6 juin. La date limite de dépôt des déclarations papier est fixée au 21 mai. La Sarthe fera de nouveau partie des départements dont la date limite de dépôt est la plus tardive. Les équipes seront donc sur le pont une fois encore pendant presque deux mois. Nous avons dénoncé cet état de fait qui perdure d'années en années pour « des contingences informatiques ».

Quelques nouveautés sont mises en place cette année : La mise en place d'un nouveau service numérique de déclaration sur smartphone et tablette, la collecte des revenus de l'économie collaborative au niveau européen (airbnb, blablacar...), la simplification des démarches des travailleurs indépendants, et la création d'un abattement supplémentaire de 21% pour les locations meublées touristiques sous certaines conditions sont les principales.

Au niveau local, la participation des services locaux à l'appui des centres de contact est reconduite. Les SIP du département devront donc assurer des vacations téléphoniques du 15 avril au 6 juin. Ils répondront au numéro national, et pourront donc comme les années précédentes être confrontés à des problématiques fiscales diverses et variées. Des mesures de prévention sont envisagées, en particulier pour prévenir les chocs acoustiques... Selon les disponibilités du médecin de prévention !!!

Des volontaires d'autres services attirés par la campagne IR pourront participer à cette dernière dans la limite de 7 demies-journées de vacations.

Les horaires d'accueil sont harmonisés depuis 2021 : un accueil spontané de 9h00 à midi, et une réception exclusivement sur rendez-vous de 13h30 à 16h sauf les mercredi et vendredi. Un vigile autorisé à faire ouvrir et contrôler visuellement les sacs sera mis en place au CDFP du Mans.

En ce qui concerne l'accueil sur rendez-vous, un contre appel téléphonique devra être effectué dans un délai maximum de cinq jours pour justifier de la pertinence du rendez-vous !!! Nous avons fait remarquer que ce délai ne pourra pas être tenu vu les effectifs et la charge de travail. La réponse aux courriels devra quant à elle s'effectuer dans le délai maximum d'une semaine.

Un accueil de premier niveau sera assuré dans les SGC et les France-Services. Nous avons alerté sur la qualité des réponses apportées par les conseillers de ces structures. certains ne viennent pas aux journées d'informations prodiguées par nos services. La direction doit se rapprocher des organismes concernés pour une meilleur sensibilisation.

Pour ce qui concerne le contrôle des crédits d'impôts, qui sont de plus en plus sujets à la fraude chaque responsable de SIP a toute latitude pour créer un seuil. Une cellule nationale (un responsable et son adjoint !!!) est mise en place cette année pour observer les mécanismes de fraude mais ne rendra ses conclusions qu'à l'automne donc n'attendez rien pour cette année....

- ***La formation professionnelle : bilan 2023 et plan 2024 (pour information).***

Une baisse de 31,37 % de stagiaire (1841 contre 2723 agents) est à noter par rapport à l'année dernière du fait de la diminution des e-formation généralistes.

L'équipe locale calibrée à 66 personnes est en déficit de 10 collègues par manque d'appétence. N'hésitez pas à vous rapprocher du service si vous êtes intéressés et si vous avez la technicité.

Sachez que pour utiliser votre compte personnel de formation, la possession d'un CET est proscrite.

- ***Questions diverses.***

Le prochain mouvement des inspecteurs divisionnaires a été évoqué. Il s'agit de postes au choix. La direction nous a informés que deux postes sur quatre proposés en Sarthe apparaissaient en premier choix pour les candidats. Deux postes d'inspecteurs principaux sont également à pourvoir via fiche de poste (clôture des candidatures le 5 avril).

Malgré la rigueur annoncé par notre Ministre de tutelle, le budget participatif de 20 000 € pour notre direction est maintenu au titre de l'année 2024.

Déclaration liminaire au Comité Social d'Administration Local (CSAL) du 2 avril 2024

« Un petit détail, Monsieur le Président... »

Monsieur le Président,

Qui a dérobé le joyau ?... C'est la question que tout le monde se pose depuis le 11 mars 2024 14h22, date et heure probables du forfait. Si je me présente devant vous aujourd'hui, c'est que je suis mandaté par Solidaires Finances Publiques pour résoudre cette énigme. Je suis donc là dans le cadre de mon enquête.

Vous ne me connaissez pas, bien que je commence à avoir une solide réputation de fin limier. Je suis en effet très loin de ma juridiction habituelle. D'habitude, j'officie plutôt dans l'agglomération de Los Angeles. Et, à force de graviter dans le milieu des stars je connais du beau monde. Ma réputation est devenue internationale. Car, même si je ne gagne pas bien cher, mon métier me plaît, et en bon détective, j'ai quelques facultés de déduction. Si vous voulez, Monsieur le Président, je peux d'ailleurs vous obtenir les autographes de quelques célébrités. J'en ai d'ailleurs arrêté un certain nombre au cours de ma carrière. Une dédicace de Faye Dunaway, ou de Patrick Mc Goohan ou encore de Jamie Lee Curtis, ça vous dirait ?...

Mais, avec tout ça, vous ne voyez toujours pas qui je suis ?... Attendez... Si je vous dit que je suis marié, que j'ai un chien de race basset, que je porte toujours un imperméable, même en été, que je fume des cigares bon marché, que je conduis une Peugeot 403 cabriolet, et que mon prénom c'est « lieutenant »...

Vous y êtes, Monsieur le Président ! Je suis bien le lieutenant Columbo... Ou plutôt Columbo tout court, car c'est ainsi que les collègues me surnommaient avant que je prenne ma retraite.

Je suis surtout connu pour avoir rencontré quelques déconvenues à la fin de ma carrière. On m'a longtemps reproché de m'être intéressé d'un peu trop près au patrimoine d'un ancien ministre français délégué au budget. Il faut dire que j'avais de forts soupçons de fraude fiscale et d'évasion fiscale, et quelques éléments de preuve aussi, envers ce personnage. J'ai morflé à l'époque : « un fonctionnaire, ça se mute, un fonctionnaire ça se casse ! » qu'on m'a dit. Et, j'ai effectivement été saqué, déplacé d'office, presque suspendu même ! Tout ça n'a pas été facile à vivre. Heureusement, il demeure encore une justice neutre et indépendante dans notre pays. Le 5 décembre 2016, la cour d'appel de Bordeaux a condamné la DGFIP à me verser 125 830 euros de dommages et intérêts pour le préjudice moral et financier subi.

De 2012 à 2014, la directrice de cabinet de Jérôme CAHUZAC, car c'est bien de cet ancien ministre du budget un peu fraudeur dont il s'agit, s'appelait Amélie Verdier. Auditionnée le 21 mai 2013 dans le cadre de la commission d'enquête parlementaire consacrée à ce qu'il a été convenu d'appeler « l'affaire Cahuzac », Amélie Verdier, maintenue dans ses fonctions de directrice de cabinet après la démission de Jérôme Cahuzac, a soutenu mordicus que les documents que j'avais produits étaient « fantaisistes » !

Il ne vous aura pas échappé Monsieur le Président, que cette même Amélie Verdier, après s'être « refait une santé » à l'ARS (l'Agence Régionale de Santé) d'Ile-de-France est désormais Directrice Générale des Finances Publiques. Votre patronne, notre patronne...

Ce n'est qu'un détail, mais peut-on vraiment faire confiance à quelqu'un qui a déjà menti... ? Peut-on vraiment la croire quand dans son premier message adressé aux agents, elle nous parle de la DGFIP comme d'un « joyau ». Ce « joyau » dérobé que les représentants de Solidaires Finances Publiques ici présents m'ont chargé de retrouver...

A ce propos, Monsieur le Président, mon enquête est bouclée. Le « joyau » n'a pas disparu le 11 mars 2024, mais bien avant ! Je sais, c'est une chose impensable sans un solide outillage, et sans doute aussi de forts appuis politiques. Il semble bien cependant que les malfaiteurs aient réussi à morceler « le joyau ». D'infimes parties ont ainsi été prélevées au fur et à mesure, et remplacées subrepticement par de la verroterie sans que le grand public ne s'en rende compte.

Même si l'opération avait débuté bien avant, les deux principaux chefs de la bande, retirés des affaires depuis, et connus des services de police sous les pseudonymes de Bruno et Jérôme, ont passé la vitesse supérieure en 2019. A cette date, ils ont décidé de mettre en place un plan hasardeux, dont le nom de code était « NRP », et qui a, semble t-il, été fatal aux dernières poussières de « joyau » !

Or, ce « joyau » nous manque aujourd'hui, à l'heure où va débiter une nouvelle campagne déclarative d'impôt sur le revenu. Car, de nouveau, les agents des SIP vont devoir venir en aide aux agents des centres de contact. Ces centres de contact créés rappelons-le, à l'origine, pour venir en aide aux agents des SIP... De nouveau, des plannings de réception physique vont devoir être élaborés, avec toujours plus de cases à remplir, et moins de noms disponibles. De nouveau, un planning téléphonique devra être mis en place avec les mêmes noms que ceux qui seront portés sur le planning d'accueil. De nouveau, ces mêmes noms devront répondre aux courriels des contribuables, si possible de façon opportune, mais surtout dans un délai contraint. De nouveau, il va falloir monopoliser les noms en question pour assurer des permanences dans les *France Services*. Ces vingt-six *France Services* qui soi-disant permettent la couverture homogène du département en termes de services rendus par la DGFIP. Ces *France Services*, qui, au fond, sont incapables de rendre le moindre service sans ces noms déjà évoqués...

Pourtant, Amélie Verdier l'affirme : « la DGFIP est avant tout un réseau territorial dense et efficace »...Oui, mais ça, Monsieur le Président, c'était avant le vol du « joyau »... Le dense réseau territorial de la DGFIP, n'est désormais plus qu'un vaste écran de fumée qui cache le désert !!! Finalement, Madame Verdier serait-elle encore en train de nous mentir ?...

Au fait... Monsieur le Président... Ce n'est qu'un détail, et vous l'avez certainement compris mon vrai nom, ce n'est pas vraiment Colombo... Je m'appelle Rémy Garnier, et autrefois, j'ai exercé les fonctions, non pas de lieutenant, mais d'inspecteur... des Finances Publiques...